



N^o 185

Le 31 août 1990

VENTE D'ÉQUIPEMENT LOURD À LA CHINE APPUYÉE PAR LA SEE

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations, prêtera jusqu'à 3,5 millions de dollars à la Chine pour appuyer un contrat adjugé à Whiting Equipment Canada Inc. (Whiting) en vue de la fourniture d'un four pour le traitement de l'oxyde d'aluminium.

Whiting fournira un four informatisé à la Société chinoise internationale pour l'assemblage de machines. L'exportateur a été chargé d'installer l'équipement à Xinzhou, dans la province de Shanxi, et d'assurer la formation du personnel au Canada comme en Chine même. Le four produira de l'oxyde d'aluminium, qui sert à la fabrication de meules et de papier abrasif.

L'opération a été jugée conforme aux lignes directrices du gouvernement canadien concernant les échanges commerciaux avec la Chine, annoncées le 30 juin 1989. Le projet permettra de préserver les liens établis par Whiting depuis 1985, et il comporte un volet formation qui favorise les échanges personnels directs. Il est à noter que le four vise à répondre à des besoins civils intérieurs.

L'opération créera 116 années-personnes d'emploi au Canada.

L'opération est financée en vertu d'une ligne de crédit établie entre la SEE et la Banque de Chine. La SEE prête les fonds à la Banque de Chine qui, à son tour, les prête à des acheteurs chinois, en l'occurrence la Société chinoise internationale pour l'assemblage de machines, une société d'État qui participe aux négociations commerciales en tant qu'acheteur attiré au nom des utilisateurs chinois.

Whiting, un fabricant et distributeur d'équipement industriel lourd, a deux usines en Ontario, l'une à St. Catharines et l'autre à Welland, où est également situé son siège social.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada. Elle relève du Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

- 30 -

Pour renseignements : Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874